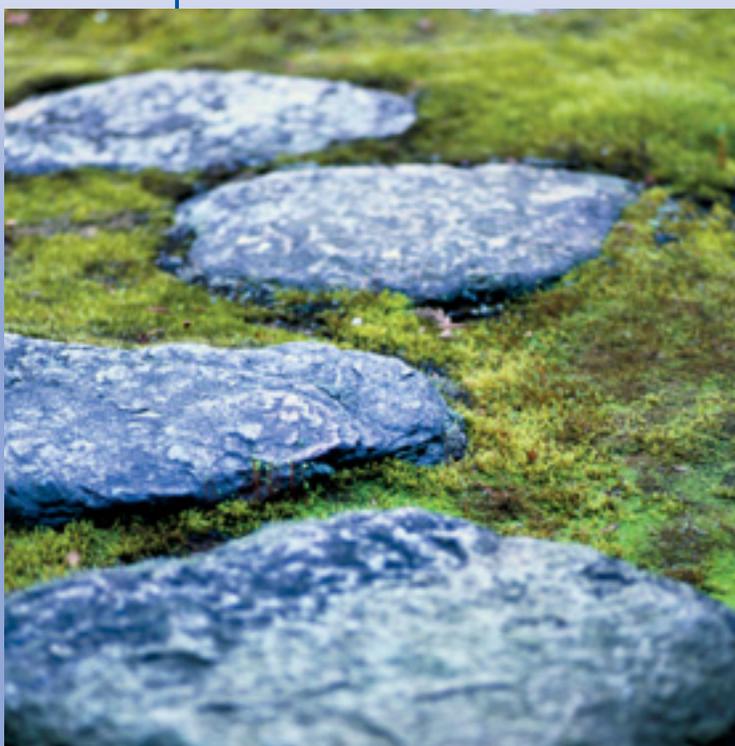




Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Changer avec l'Europe Améliorer le travail, améliorer la vie

Programme quadriennal 2005-2008





Changer avec l'Europe Améliorer le travail, améliorer la vie

Programme quadriennal 2005-2008

**Adopté par le conseil d'administration de la
Fondation européenne pour l'amélioration des
conditions de vie et de travail
le 8 juillet 2004.**



Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-897-0268-0

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2004

Pour les droits de traduction ou de reproduction, s'adresser au directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail est un organe autonome de l'Union européenne créé pour aider à la formulation de politiques sur les problèmes sociaux liés au travail. Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter le site de la Fondation www.eurofound.eu.int

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Wyattville Road

Loughlinstown

Dublin 18

Irlande

Téléphone: (353 1) 204 31 00

Télécopie: (353 1) 282 64 56

Courriel: information@eurofound.eu.int

www.eurofound.eu.int

Printed in Denmark

Le papier utilisé pour cette publication est exempt de chlore et provient des forêts naturelles d'Europe du Nord faisant l'objet d'un plan de gestion. Pour chaque arbre abattu, au moins un autre est planté.



Sommaire

Avant-propos	4
Introduction	5
Orientations générales	9
Priorités pour 2005-2008	10
Thèmes clés	14
Évaluation	18



Avant-propos

«Anticiper les opportunités et défis auxquels devra faire face la nouvelle UE...»

Ce document propose un cadre stratégique pour le programme de la Fondation des quatre prochaines années (2005-2008). Il met en évidence les défis que la politique sociale européenne va devoir relever et identifie les lacunes en matière de connaissances qui seront comblées par la Fondation et ses activités de recherche au cours de la période consécutive au plus grand élargissement de l'Union européenne en mai 2004. L'élargissement demeure l'un des principaux facteurs de changement des quatre prochaines années avec des répercussions économiques, sociales et institutionnelles de grande portée. Le programme quadriennal est essentiellement destiné à anticiper les opportunités et défis auxquels devra faire face la nouvelle UE.

La Fondation s'efforce de soutenir les politiques destinées à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, à augmenter les taux d'emploi et améliorer la qualité de l'emploi, à stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise, tout en favorisant l'insertion et la cohésion sociale – en résumé, à atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne.

Dans ce contexte, la Fondation vise à apporter des connaissances grâce à ses activités de suivi et de recherche afin de mieux comprendre les défis, d'accompagner les changements au niveau de l'économie et de la société et de donner à ses parties prenantes les informations nécessaires à la gestion du changement.

Le programme identifie quatre thèmes clés prioritaires pour le travail de la Fondation: l'emploi; l'équilibre vie-travail; les relations industrielles et le partenariat; et la cohésion sociale. Il souligne également l'importance d'aborder les questions d'ordre politique via une approche complète et intégrée et la nécessité de communiquer efficacement avec les différents publics clés de la Fondation à travers l'Europe.

Le programme de travail détaillé est approuvé chaque année par le conseil d'administration de la Fondation.

Willy Buschak
Directeur faisant fonction



Introduction

«Soutenir le travail des principaux acteurs sociaux responsables de la planification et de l'élaboration de meilleures conditions de vie et de travail en Europe...»

Mission et mandat de la Fondation

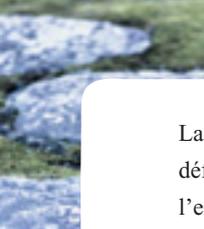
La Fondation a été créée en 1975 avec pour mandat de «contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail par une action visant à développer et à diffuser les connaissances propres à aider cette évolution». ¹ En tant que centre de recherche et de suivi, la Fondation vise à devenir une référence clé et une source d'informations sur l'amélioration des conditions de vie et de travail en Europe.

De nombreuses questions examinées par la Fondation ces dernières années – comme le vieillissement de la population, le temps de travail et la société de l'information – ont désormais une place importante dans l'agenda social européen. Ces dix dernières années, la Fondation a apporté à ses parties prenantes et au public en général une base de connaissance étendue de données comparatives relatives aux relations industrielles, aux conditions de travail et aux aspects liés aux conditions de vie. L'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO), l'enquête européenne sur les conditions de travail et la nouvelle enquête sur les conditions de vie sont des sources uniques de connaissance. Lors du précédent programme quadriennal (2001-2004), les activités de recherche et de suivi de la Fondation ont été progressivement étendues aux dix nouveaux États membres actuels et à trois pays candidats (Bulgarie, Roumanie et Turquie).

En 2001, la Fondation a encore renforcé sa capacité de suivi avec la création de l'Observatoire européen du changement (EMCC). Celui-ci met en œuvre des activités de réseau, de recherche, d'information et de diffusion destinées à comprendre et anticiper les mutations industrielles en Europe.

La recherche qui étudie l'expérience pratique et identifie les facteurs de réussite du changement vient compléter les instruments de suivi et analyses correspondantes. La Fondation contribue ainsi non seulement à documenter et à comprendre le changement, mais également à développer et à communiquer des idées destinées à améliorer les conditions de vie et de travail à moyen et à long terme.

¹ Règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil du 26 mai 1975



La plupart des travaux les plus récents de la Fondation ont trouvé un nouvel élan dans les défis et les objectifs de la stratégie de Lisbonne. Cela exige d'avancer sur tous les fronts – l'emploi, la compétitivité, la qualité des conditions de vie et de travail – simultanément.

Il convient de prêter une attention accrue au niveau du lieu de travail ou de l'entreprise – où le changement a lieu – ainsi qu'aux facteurs structurels, qui sont les moteurs du changement sur le lieu de travail. Les lieux de travail doivent être adaptés aux innovations et changements constants. La Fondation peut jouer un rôle clé en permettant à toutes les parties prenantes d'avoir la même compréhension des changements nécessaires au niveau du lieu de travail et en favorisant la volonté d'adopter de nouvelles façons de travailler.

De par son autonomie, l'étendue de ses missions et sa structure tripartite, la Fondation est particulièrement bien placée pour promouvoir une approche intégrée et multidimensionnelle en matière d'amélioration de la qualité du travail et de la vie et d'anticipation et de gestion du changement. Ces aspects lui permettent également de répondre correctement à l'objectif d'une approche plus coordonnée des politiques économiques, des politiques de l'emploi et des politiques sociales au niveau de l'UE.

Les publics cibles de la Fondation sont les pouvoirs publics, les partenaires sociaux ainsi que les responsables en matière de politique sociale au niveau de l'UE. En reliant la recherche et les préoccupations d'ordre politique, la Fondation vise à apporter des informations pertinentes aux personnes chargées d'élaborer et d'appliquer les politiques.

Les travaux de la Fondation sont également utiles aux responsables de terrain chargés de la gestion du changement et de la mise en œuvre des améliorations sur les lieux de travail et dans les régions. Par sa structure de gouvernance tripartite, la Fondation permet à ces acteurs sociaux clés de participer activement au développement, aux débats et à la diffusion de ses travaux.

Évolution du contexte

L'élargissement offre d'importantes opportunités pour le développement social, économique et culturel de l'Europe. Les recherches de la Fondation ont démontré que les Européens ont des conceptions similaires sur ce qui contribue à leur qualité de vie: une bonne santé, des revenus suffisants et le soutien familial. Il faudra renforcer la politique sociale durant la période consécutive à l'élargissement, à mesure que les défis existants deviennent plus urgents et que de nouveaux défis apparaissent. De nombreux problèmes préoccupants ces dernières années restent posés et doivent encore trouver des solutions: le chômage, les bas salaires et la pauvreté, le handicap et la maladie, les insuffisances des services ou des systèmes de santé, sociaux ou autres services publics, les relations industrielles, l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Certains groupes défavorisés nécessiteront probablement une attention plus spécifique.

La diversité croissante des valeurs culturelles et des expériences dans le domaine social, ainsi que les différences entre les pays et les régions en matière de productivité et d'emploi auront



une influence sur les activités de la Fondation. Le troisième rapport de la Commission sur la cohésion économique et sociale souligne l'importance du capital humain et de l'accès à l'éducation et à la formation, mais également le besoin d'aborder d'autres facteurs clés relatifs à la compétitivité tels que le capital physique et social, la capacité d'innovation et la qualité de l'environnement. Les liens entre le développement économique et social et la protection de l'environnement doivent être renforcés.

La stratégie de Lisbonne représente l'approche principale de l'UE au développement économique et social. Elle présente trois objectifs complémentaires qui se soutiennent mutuellement: le plein emploi, la qualité et la productivité du travail, ainsi que la cohésion et l'insertion sociale. La Fondation devra fournir des informations précises, pertinentes et pratiques pour pouvoir aider les acteurs clés à relever les défis qui consistent à rester compétitif dans l'économie mondiale, à établir et maintenir la productivité et l'emploi et également à apporter un niveau élevé de qualité de vie et de conditions de travail, en particulier dans une économie axée sur la connaissance.

La réalisation des objectifs de Lisbonne constitue une grande ambition et le rapport de la Taskforce européenne pour l'emploi, présidée par Wim Kok, souligne le besoin de dynamiser l'emploi – afin de promouvoir la croissance économique tout en s'attaquant à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Le rapport met l'accent sur le besoin d'une approche intégrée pour relever les défis structurels liés à la mondialisation, l'intégration économique et le vieillissement de la population. Les États membres, les partenaires sociaux, les entreprises et les travailleurs doivent augmenter leur capacité à anticiper, induire et absorber le changement, afin de créer et de pourvoir davantage de postes. Pour accroître les taux d'emploi, il sera essentiel de maintenir davantage de personnes en activité et d'en attirer un plus grand nombre sur le marché du travail, notamment les femmes et les travailleurs plus âgés.

L'examen de l'agenda européen pour la politique sociale mi-2003 a confirmé la nécessité de promouvoir la qualité en tant que moteur d'une économie prospère prête à produire des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et à assurer une meilleure cohésion sociale. La mise en œuvre de la seconde partie de l'agenda sera dédiée à la création d'emplois plus nombreux et meilleurs, à l'instauration d'un équilibre entre flexibilité et sécurité, à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la discrimination, à la modernisation de l'organisation du travail et de la protection sociale ainsi qu'à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres existants et nouveaux.

D'autres développements tels que le recours accru à la méthode ouverte de coordination, l'analyse comparative et le développement en politique sociale d'indicateurs et de stratégies d'objectifs ont des répercussions importantes au niveau de la gestion du changement et par conséquent, sur le travail futur de la Fondation. Dans le contexte de la mondialisation, la comparaison avec les développements hors UE, par exemple aux États-Unis, au Japon, en Chine et en Inde, devrait être étudiée.



L'Observatoire européen du changement recueille et échange des informations pour faciliter la compréhension, l'anticipation et la gestion du changement au sein des entreprises, des secteurs et des régions. Les entreprises et le lieu de travail – en tant que lieux de changement – sont au cœur de l'intérêt plus général que la Fondation porte aux conditions de vie et de travail. La Fondation peut jouer un rôle clé dans la promotion de la capacité de l'Europe au changement. Dans les années à venir, elle consacra une part plus importante de ses activités à mieux comprendre les moteurs du changement et mieux anticiper et gérer le changement. La Fondation est particulièrement bien placée pour examiner les structures, les technologies, les pratiques et les cultures qui facilitent ou entravent l'apprentissage et l'innovation dans les entreprises.

Parmi les thèmes essentiels figurent l'importance croissante des micro-entreprises et des PME, les nouveaux aménagements du temps de travail, la mobilité professionnelle et de la production, la décentralisation des services et de la gouvernance, les innovations au niveau de l'organisation du travail, le développement du capital humain, la recherche et la technologie.

Les changements démographiques et sociaux (le vieillissement de la main-d'œuvre et de la population en général mais également les changements récents et rapides au niveau de la structure des ménages, des taux de fécondité, la mobilité/la migration) ainsi que la persistance de la pauvreté et de l'exclusion sociale constituent un défi permanent pour la modernisation et la réforme de la protection sociale, notamment concernant la sécurité sociale et les retraites. Ces changements ont également des conséquences importantes sur les stratégies de l'emploi et du marché du travail, sur la gouvernance et les systèmes de relations industrielles.

Le programme quadriennal de la Fondation vise à relever les défis et à atteindre les objectifs précités. Il est essentiellement élaboré pour soutenir le travail des principaux acteurs sociaux responsables de la planification et de l'élaboration de meilleures conditions de vie et de travail en Europe.

Orientations générales

«Renforcer les activités de base, les activités de suivi et développer une perspective prévisionnelle dans tous les domaines...»

Le programme quadriennal de la Fondation se fonde sur l'évolution récente et l'évolution probable à venir de l'économie et de la société en Europe, et sur les tendances et changements hors de l'UE. Il reflète également une réévaluation du rôle de la Fondation et sa capacité à continuer à remplir efficacement son mandat. Ce processus a conduit à la définition d'une série d'orientations générales pour le développement du programme de travail des quatre prochaines années:

- **Développer et renforcer les activités de base des travaux de recherche, des débats et de la diffusion d'information**
L'objectif global est d'accroître leur efficacité, leur pertinence et leur cohérence.
- **Renforcer ses principales activités de suivi et d'analyse**
Il s'agit de garantir des informations de qualité et utiles pour les politiques en matière de conditions de travail, de conditions de vie, de relations industrielles, et pour l'Observatoire européen du changement (EMCC).
- **Se concentrer sur un nombre limité de thèmes politiques clés**
Il s'agira de se baser sur ses principaux atouts, ses activités de suivi et les résultats des travaux antérieurs, en tenant compte des ressources disponibles et des besoins de ses publics cibles.
- **Développer ses activités à la lumière de l'expérience pratique**
Cela impliquera d'examiner les initiatives menées sur les lieux de travail et dans les entreprises en particulier, mais également dans les collectivités et les régions.
- **Mettre l'accent sur les perspectives prévisionnelles de ses activités**
Cela vise à favoriser le développement des compétences et des capacités des principaux acteurs sociaux de manière à anticiper, à gérer et à encourager le changement; la Fondation doit par conséquent adopter une approche souple et être réactive lorsque de nouvelles priorités apparaissent.
- **Développer le «mainstreaming» en matière de genre**
Cela exige d'intégrer dans tout le travail de la Fondation une perspective hommes/femmes dans les activités de planification, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation, de façon globale et utile au développement de politiques en la matière.
- **Intégrer une perspective sectorielle (secteurs privé et public) dans son travail**
Le choix de secteurs spécifiques sera déterminé par les résultats de ses analyses du changement et des objectifs de la politique communautaire.

Priorités pour 2005-2008

«Assurer le suivi du changement, étudier les bonnes pratiques, et communiquer idées et expériences...»

Le huitième programme quadriennal de la Fondation se base sur les atouts et les domaines d'expertise actuels de la Fondation, ainsi que sur ses services qui ont déjà fait leurs preuves. Il est orienté vers l'avenir et continuera d'entretenir la capacité de la Fondation à examiner les nouvelles questions qui apparaissent à mesure que l'Europe s'approche de 2010. Compte tenu des demandes croissantes et des attentes plus élevées de ses parties prenantes et de ses publics, la Fondation doit rester souple et réactive, et chercher à accroître son efficacité tout en renforçant la qualité et la valeur de ses activités.

Le programme de travail s'articule autour de trois missions principales:

1. Assurer le suivi et la compréhension du changement
2. Étudier et analyser les bonnes pratiques
3. Communiquer et partager idées et expériences

Ces trois missions seront menées en relation avec les quatre thèmes clés du programme de travail: emploi, équilibre vie-travail, relations industrielles et partenariat, et cohésion sociale.

Assurer le suivi et la compréhension du changement

Les instruments de suivi de la Fondation comprennent notamment des enquêtes périodiques par questionnaire (conditions de travail, conditions de vie, entreprises) ainsi que des rapports réguliers sur les nouveaux développements, effectués par les correspondants et instituts des États membres par l'intermédiaire de l'Observatoire européen

des relations industrielles (EIRO), l'Observatoire européen des conditions de travail (EWCO) et l'outil de veille sur les restructurations d'entreprise (*European Restructuring Monitor*, ERM) – ce dernier faisant partie de l'Observatoire européen du changement (EMCC).

Les enquêtes permettent à la Fondation de recueillir et analyser régulièrement des données comparables sur la situation au sein de l'UE. À travers l'étude détaillée de ces données, la Fondation peut identifier de nouvelles tendances émergentes, et approfondir la compréhension des questions de politique générale. Tout en offrant une source unique d'informations, les résultats des enquêtes constituent une base solide pour définir des opportunités d'amélioration et développer de nouvelles approches pour l'avenir. L'organisation régulière d'enquêtes et la présentation et l'examen systématique de rapports en provenance des États membres se sont révélés être une ressource très appréciée.

Au cours des quatre prochaines années, la Fondation:

- continuera à fournir régulièrement des données de haute qualité sur les tendances et mutations observées dans l'Europe élargie, et dans des pays hors-UE, le cas échéant,
- cherchera à renforcer la qualité et la pertinence de ses instruments de suivi, en identifiant les synergies, aussi bien au niveau interne qu'avec des sources extérieures,
- réexaminera et apportera des améliorations aux nouvelles initiatives comme avec l'EWCO,
- veillera de manière accrue à garantir la mise en œuvre d'analyses comparatives de qualité et renforcera la capacité à exploiter les données au niveau interne,
- continuera de développer les instruments de suivi de la Fondation comme des moyens essentiels pour l'anticipation et la gestion du changement,
- renforcera le rôle d'instrument fondamental de l'EMCC pour la promotion de l'aptitude de l'Europe à anticiper et gérer le changement,
- développera le suivi des tendances et évolutions au niveau des zones transfrontalières entre les nouveaux et anciens États membres.

Le programme quadriennal se fondera sur l'expérience acquise, réalisant un nouveau cycle complet d'enquêtes:

- une enquête sur les conditions de travail en 2005,

- une enquête sur les conditions de vie en 2007, et
- une nouvelle enquête en entreprise en 2008.

Ces activités de suivi seront effectuées au regard des objectifs généraux des quatre prochaines années et des thèmes clés de manière à assurer la cohérence entre les trois principales missions pour la période 2005-2008.

Étudier et analyser les bonnes pratiques

Dans le cadre de son mandat, la Fondation a pour mission de développer des idées pour améliorer les conditions de vie et de travail à la lumière de l'expérience pratique². Cela revient à analyser aussi bien les bonnes pratiques que les autres. Les activités de suivi impliquent de vastes analyses, mais la Fondation s'attachera à les compléter en fournissant davantage d'informations et de recherches sur la gestion du changement et le développement de l'innovation. Elle mènera des études pour observer les dimensions sociales et humaines de la croissance et de la compétitivité, en analysant à la fois la mise en œuvre et les résultats des initiatives de changement. Cela pourrait impliquer des études de cas et des recherches actives sur le lieu de travail et au niveau local, sur des secteurs d'activité spécifiques ou sur des régions dans certains États membres.

² Article 2.2 du règlement fondateur



Au cours des quatre prochaines années, la Fondation:

- réalisera des études approfondies sur des initiatives politiques et pratiques spécifiques et sur les facteurs qui conditionnent leur développement, visant à identifier les leçons clés pour une mise en œuvre efficace et une pratique réussie,
- définira clairement les critères de sélection de ces projets de recherche dans ses programmes de travail annuels, à la lumière des résultats de ses activités de suivi et autres travaux de recherche, des objectifs de la politique communautaire actuelle dans les domaines concernés et des thèmes clés mis en évidence pour la période 2005-2008,
- créera, le cas échéant, des bases de données sur l'expérience pratique qui pourraient soutenir une analyse plus dynamique et longitudinale de la durabilité des améliorations apportées.

La Fondation adoptera une approche intégrée et multidimensionnelle des questions relatives à la qualité de vie, en tenant compte des interconnexions entre les conditions de vie, de travail et les politiques qui s'y rapportent, et des rôles des différents acteurs concernés. La Fondation ne se concentrera pas uniquement sur des problèmes, sur des groupes spécifiques ou des secteurs en difficulté, mais utilisera une approche plus positive pour définir les opportunités au niveau du changement économique et social afin d'éviter l'apparition de problèmes. Les études menées dans ce cadre

reflèteront les objectifs généraux et les thèmes clés définis pour la période 2005-2008.

Communiquer et partager des idées et des expériences

La Fondation est mandatée pour favoriser l'échange d'informations et d'expériences³. Par conséquent, elle doit se montrer proactive pour transférer et communiquer les résultats de son travail à ses parties prenantes, groupes cibles et intermédiaires divers en matière d'information. Elle doit également offrir l'opportunité aux acteurs impliqués dans la politique sociale communautaire de participer aux débats et d'échanger des idées et des expériences sur des thèmes sociaux sélectionnés.

Au cours des quatre prochaines années, la Fondation:

- soutiendra les activités de partage d'expériences pratiques et de résultats des recherches dans une Europe élargie (séminaires ciblés, réseaux d'entreprises et d'écoles de commerce, création de matériel de formation et d'apprentissage à partir du travail de la Fondation),
- développera la capacité des acteurs clés à relever de nouveaux défis à travers une prise de conscience accrue concernant les questions politiques émergentes ou futures, en fournissant des concepts et des modèles pour aider la réflexion stratégique, et en encourageant l'utilisation des méthodes ou des outils adéquats pour relever ces défis,
- renforcera sa fonction de débat en offrant la possibilité aux différents acteurs concernés,

³ Article 3.1 du règlement fondateur

comme les pouvoirs publics, les partenaires sociaux, les experts ou les chercheurs, de participer à des discussions sur les résultats de ses travaux (ateliers au niveau projet, séminaires thématiques, principales conférences, y compris le forum biannuel).

La Fondation est également mandatée pour collaborer le plus étroitement possible avec des instituts spécialisés, des fondations et organismes des États membres ou au niveau international. Cela s'applique tout particulièrement aux relations avec l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail à Bilbao, que la Fondation développera sur les bases de l'accord de coopération existant. La Fondation étudiera la possibilité de conclure des accords similaires avec d'autres agences telles que l'Agence européenne pour l'environnement à Copenhague.

La création de réseaux a toujours constitué un outil important pour la Fondation. Elle réexaminera ses réseaux et ses communautés de pratiques (formelles et informelles) pour améliorer la coopération au niveau de la collecte de données, du transfert des connaissances et des échanges d'expériences. Au cours des quatre années à venir, il s'agit de développer pour cette activité une stratégie plus formelle qui définira les types de réseaux, leurs membres et leurs fonctions de même que leurs obligations et les résultats attendus.

Les principaux objectifs concernant les activités de communication seront de:

- communiquer les informations relatives aux travaux de la Fondation à ses publics

cibles de façon opportune et pertinente au travers de présentations orales, de réunions et manifestations, de publications sur support papier et électronique,

- fournir des produits et des résultats adaptés aux besoins des divers stades de développement des politiques et des pratiques et ce, de l'étape de conception et d'élaboration aux conséquences pratiques de la mise en œuvre et de l'évaluation,
- proposer des outils et des méthodes pour faciliter un accès continu et interactif aux informations de la Fondation grâce à une meilleure utilisation des technologies et à la réorganisation des informations de la Fondation le cas échéant,
- fournir des orientations pour trouver des informations pertinentes (catalogues, index, liens),
- utiliser plus efficacement les outils basés sur le web pour faciliter la diffusion et l'utilisation des résultats des travaux de la Fondation, en particulier les données relatives à ses activités de suivi.

Un plan de communication annuel sera intégré au programme annuel de travail. Il répondra aux demandes des utilisateurs et assurera l'information des groupes cibles sur les développements et les questions thématiques. Un plan stratégique pour l'application des technologies de l'information et de la communication va renforcer la capacité de la Fondation à communiquer avec ses publics cibles et à les informer.

⁴ Article 3.2 *idem*.



Thèmes clés

«La Fondation ciblera ses actions sur quatre thèmes clés de manière à assurer la cohérence de ses différents domaines d'expertise...»

Pour la période 2005-2008, la Fondation a défini quatre thèmes clés qu'elle examinera de façon plus approfondie.

- Emploi.
- Équilibre vie-travail.
- Relations industrielles et partenariat.
- Cohésion sociale.

Ces thèmes ont été choisis en tenant compte du mandat et des atouts spécifiques de la Fondation. Ils reflètent les principaux éléments de la stratégie de Lisbonne et de la politique sociale de l'UE, ainsi que des défis essentiels – présents et futurs – que devra relever l'Europe élargie. La Fondation ciblera ses actions sur ces thèmes prioritaires – dans le cadre de ses activités de suivi, dans ses analyses des bonnes pratiques et dans ses activités de communication et de partage des expériences – de manière à assurer la cohérence de ses différents domaines d'expertise.

Quelques indications sur les questions se rapportant à chacune des thématiques et qui sont susceptibles d'être intégrées aux travaux de recherche, débats et activités de diffusion sont fournies pour illustrer l'éventail des travaux possibles. La sélection exacte sera redéfinie au niveau des programmes de travail

annuels en fonction des résultats des précédents travaux de recherche et des priorités politiques au niveau de l'UE, notamment au regard de l'élargissement et des objectifs de la stratégie de Lisbonne.

Emploi

La Fondation a déjà établi un socle solide de connaissances et d'expertises sur les rapports entre flexibilité, productivité et accès au marché du travail. Toutefois, les relations entre flexibilité et emploi seront au centre des futures activités de recherche. Les conditions de travail sont au cœur des activités de la Fondation et l'amélioration de l'emploi en termes quantitatifs et qualitatifs constitue une priorité importante de la politique de l'UE. L'égalité des chances et un meilleur accès à l'emploi sont des éléments essentiels des stratégies de Lisbonne et de l'emploi européen.

Les résultats de l'enquête en entreprise de 2004 et de celle de 2005 sur les conditions de travail ainsi que les analyses résultantes et l'outil de veille sur les restructurations d'entreprises (ERM) de l'Observatoire européen du changement, vont apporter des données précieuses pour étayer les travaux dans ce domaine. Ces résultats vont également servir de base à des études plus approfondies d'expériences pratiques avec la mise en œuvre

d'activités de développement sur le lieu de travail. Les études vont définir les changements futurs du marché du travail aux niveaux sectoriel et national, ainsi que les mesures visant à améliorer les rapports entre l'offre et la demande en ce qui concerne les travailleurs. La recherche se penchera plus particulièrement sur le recrutement et le maintien en activité des groupes vulnérables.

Les questions suivantes pourraient notamment être examinées: les nouvelles formes et nouveaux modes de travail; la modernisation de l'organisation du travail; le développement de la capacité à innover sur les lieux de travail; le rôle des facteurs externes dans le renforcement de la capacité à innover et à moderniser; le développement de l'esprit d'entreprise et des réseaux interentreprises; la mobilité professionnelle; le mouvement des emplois entre les régions et les pays; le capital humain, l'apprentissage tout au long de la vie, l'évolution professionnelle, l'orientation professionnelle/les conseils et la gestion de risques; la qualité du travail et l'évolution du lieu de travail par rapport à la compétitivité, à la productivité et à la création d'emplois; l'esprit d'entreprise; l'accès au travail et le maintien/la réintégration à un poste, notamment pour les groupes défavorisés;

la gestion des différentes générations sur le lieu de travail.

Équilibre vie-travail

La Fondation est particulièrement bien placée pour étudier les interactions entre conditions de vie et conditions de travail, incluant en particulier les éléments de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, l'apprentissage tout au long de la vie, les engagements extraprofessionnels et les loisirs. Il est important de résoudre les nombreux problèmes rencontrés par les travailleurs – aussi bien les hommes que les femmes – et leur famille non seulement en termes de qualité de vie, mais également pour atteindre les objectifs de Lisbonne relatifs à l'augmentation des taux d'emploi et à la croissance économique.

Les informations et analyses relatives aux résultats de l'enquête de la Fondation sur la qualité de vie, de l'enquête en entreprise de 2004 et de celle de 2005 sur les conditions de travail permettront d'avoir un regard nouveau sur cette question de longue date et de donner une direction aux futurs travaux de recherche dédiés aux mesures visant à améliorer la situation.

Les questions méritant une attention particulière pourraient comprendre: les nouvelles initiatives menées dans les



entreprises et au niveau de la négociation collective, plus particulièrement du point de vue de la formation tout au long de la vie; les rapports entre l'équilibre vie-travail et la compétitivité et la création d'emplois; le rôle des politiques et services pertinents (emploi, retraites, sécurité sociale, soins, éducation, environnement/transport/logement); le rôle des pouvoirs publics et des acteurs extérieurs à l'entreprise pour aider les travailleurs et les employeurs à intégrer la perspective de la formation tout au long de la vie dans l'organisation du travail; les liens avec le vieillissement de la population et l'évolution démographique; l'évolution de la politique familiale; les questions concernant les catégories spécifiques de travailleurs (par ex., parents, ceux qui assurent les soins de personnes âgées et dépendantes, travailleurs âgés et immigrés) ainsi que les PME et les micro-entreprises.

Relations industrielles et partenariat

En tant qu'organisation tripartite ayant des relations de travail de longue date avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics aux niveaux national et communautaire, la Fondation est parfaitement en mesure de favoriser le débat entre partenaires sociaux et autorités publiques. La Fondation a notamment une riche expérience du suivi et

de l'analyse de rôles des acteurs des relations industrielles ainsi que des processus et résultats des relations industrielles.

L'EIRO continuera à représenter une partie importante des activités de base de la Fondation et contribuera à l'ensemble des thèmes clés. La question du partenariat constitue toutefois un thème à part entière, notamment au regard de l'élargissement de l'UE mais également de son importance en tant que moyen d'améliorer la qualité de vie et de gérer et d'anticiper le changement. Le partenariat sur le lieu de travail est un moteur potentiellement important et une ressource en matière d'innovation organisationnelle, pour accroître la productivité et l'aptitude au changement.

Dans ce domaine, la Fondation pourrait s'intéresser à des questions telles que: les rôles des partenaires sociaux et le développement du dialogue social (plus particulièrement dans les nouveaux États membres et dans le contexte de l'extension de l'agenda social); les nouveaux processus, structures et formes de gouvernance; les relations industrielles dans les PME; les interconnexions entre les différents niveaux et structures des relations industrielles et du dialogue social – les relations avec la création d'emplois, l'évolution des marchés



du travail, le développement de l'innovation et de la compétitivité; et le rôle des partenariats dans l'anticipation et la gestion du changement, notamment les relations avec les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile.

Cohésion sociale

En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a reconnu que l'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'UE était inacceptable. Il est par conséquent devenu essentiel de construire une Union européenne caractérisée par un plus fort degré d'intégration pour parvenir à l'objectif stratégique de l'Union fixé sur dix ans d'une croissance économique durable, d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité et d'une plus grande cohésion sociale.

Dans son analyse récente du sondage Eurobaromètre sur la qualité de vie dans les pays adhérents et candidats, la Fondation a montré que dans une Europe élargie, le besoin de s'attaquer au chômage, à la pauvreté et à l'exclusion sociale sera encore plus important. La capacité de la Fondation à suivre et à analyser les développements

dans ce domaine a encore été accrue par la réalisation de sa première enquête sur les conditions de vie dans 28 pays européens en 2003. Cette étude va permettre d'identifier les questions qui doivent faire l'objet d'une étude approfondie et va établir les bases d'un suivi plus longitudinal des évolutions.

Certaines questions pourraient être examinées sous ce thème: vieillissement de la population, solidarité entre générations et enjeux des retraites, de la santé et des soins; intégration sociale, économique et culturelle des immigrés (emploi, protection sociale, logement); qualité de l'environnement et des services publics, notamment dans les nouveaux États membres, les pays candidats et pour les personnes économiquement faibles ou vivant dans des zones rurales; l'influence des systèmes de protection sociale et des innovations sociales sur la création d'emplois, l'innovation industrielle et l'esprit d'entreprise; le rôle des secteurs privé et non-marchand dans la promotion de l'insertion sociale; l'insertion sociale des personnes âgées et d'autres groupes extérieurs au marché du travail.



Évaluation

«Utiliser les résultats de l'évaluation pour contribuer à la conception d'activités et à la définition de priorités...»

Le nouveau règlement financier de la Commission, au chapitre 7, article 25, paragraphe 4 oblige la Fondation à mener régulièrement des évaluations ex ante et ex post de ses programmes et activités. Conformément à cette exigence et sur la base des résultats de la première évaluation externe réalisée en 2000-2001, la Fondation va poursuivre le renforcement de ses procédures d'évaluation.

L'utilisation des résultats de l'évaluation doit avoir pour principal objectif de contribuer à la conception d'activités et à la définition de priorités, de faciliter l'affectation efficace des ressources, d'améliorer la qualité des actions engagées et de rendre compte des réalisations. À cet effet la Fondation:

- effectuera un suivi de la mise en œuvre et de la réalisation des objectifs stratégiques du programme 2005-2008 et de ses programmes de travail annuels de façon continue et systématique, en produisant notamment des données quantitatives,
- améliorera les outils et processus opérationnels pour soutenir le suivi et l'évaluation de ses activités, et notamment le système de gestion des contacts, le suivi de l'utilisation de ses résultats et services ainsi que de leur impact, les outils et cadres de gestion de projet, la veille sur l'internet, les enquêtes utilisateurs, les évaluations de conférence, etc.,
- rendra compte régulièrement de la mise en œuvre de ses activités à ses parties prenantes, dans son rapport annuel par exemple,

- renforcera les processus de contrôle qualité et d'évaluation au niveau projet, en rendant compte des progrès continus au cours du programme,
- maintiendra son système d'implication des parties prenantes dans l'évaluation des produits et services au travers de ses comités consultatifs (avec l'intervention éventuelle d'experts externes conformément aux dispositions de la réglementation révisée sur la gouvernance de la Fondation).

Au cours de son programme quadriennal 2005-2008, la Fondation effectuera également deux grandes évaluations externes dans les domaines suivants:

- l'Observatoire européen du changement (en 2005),
- l'ensemble des activités de la Fondation (en 2007), pour couvrir la période comprise entre 2001 et 2006. Cet exercice facilitera la planification des activités et la définition des priorités pour le prochain programme quadriennal.

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Changer avec l'Europe – Améliorer le travail, améliorer la vie

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 – 18 pp. – 16 x 23,5 cm

ISBN 92-897-0268-0

VENTE ET ABONNEMENTS

Les publications payantes éditées par l'Office des publications sont disponibles auprès de nos bureaux de vente répartis dans le monde.

Quelle est la marche à suivre pour acquérir l'une ou l'autre des publications?

Après vous être procuré la liste des bureaux de vente, vous choisissez le bureau qui vous intéresse et vous le contactez pour passer commande.

Comment vous procurer la liste des bureaux de vente?

- Soit vous consultez le site internet de l'Office
<http://publications.eu.int/>
- Soit vous la demandez par télécopie au (352) 2929-42758 et vous la recevrez sur papier.



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-897-0268-0



9 789289 702683